DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52.49078020.....

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

☑ U7 ☑ U9 ☑ U11 ☑ U13 ☐ U15

Nbre d'engagés maximum : 200

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, **au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.**

VILLE Andrezé (Beaupreau en Mauges) **CODE POSTAL :** 49600

TITRE DE L'ÉPREUVE Rencontre des Ecoles de Cyclisme **DATE** 12/09/2026

CLUB ORGANISATEUR Roue Libre Andrezéenne Compétition

DONNÉES GPS : .....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : ☑ **Interrégionale** ☐ **Départementale** ☐ **Régionale**

TYPES D'ÉPREUVES :

☐ Jeux : ..... ☐ Mini Cyclo-cross ☐ Piste

☑ Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : Les Landes Fleuries à Andrezé

Lieu et horaires de départ : Les Landes Fleuries à Andrezé

Dans le cas où seule l'épreuve de Régularité est organisée, merci d'indiquer le montant de l'engagement :
0..... € (Libre de 0 € à 2 € maxi)

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	1.5400 km	2	3.080(km	9 H15	10 H00
U9	1.5400 km	4	6.160(km	9 H30	10 H15
U11	1.5400 km	6	9.240(km	10 H00	10 H45
U13	1.5400 km	10	15.400(km	10 H15	11 H15
U15	..... km		..... km	..... H.....	..... H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

Augereau Pierre, 06 16 19 00 67

Le speaker est :
Cyrille Jouin.....
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :
Edouard Martin.....

Visa de l'Organisateur

SIGN HERE

Roue libre Andrezéenne Compétition

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional